

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Francine Faucher
Marie-Hélène Riopel
Clémence Caron
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 19 # 1
Janvier 2020

Bonjour,

Bonjour à tous,

Heureuse de vous retrouver pour 2020. Les saines habitudes de vies et l'activité physique sont au cœur de l'actualité ces temps-ci. Notre municipalité vous offre la possibilité de bouger avec un sentier de raquette, un sentier de ski de fond et une patinoire, toutes entretenues par des bénévoles.

Profitez-en avec plaisir, seul, en famille ou entre amis, à tous les jours ou à toutes les semaines, peu importe en autant qu'on sort dehors et qu'on bouge.

Sylvie Perreault

Prochain journal le 19 février, merci de me faire parvenir vos articles pour le 17



© EAST 2008

Bonne Fête à...

Marie-Hélène Riopel	3 fév.
Diane Philippon	3 fév.
Julie-Pier Royer	3 fév.
Marc Riopel	15 fév.
Céline Philippon	15 fév.
Jacques Michaud	15 fév.
Nicole Racette	16 fév.
Derek Roy	21 fév.
Thérèse Caron	28 fév.

Anniversaire de mariage

12 février
Michelle Carrier et Jean-G. Thibault



Le téléthon aura lieu cette année le 26 janvier, de 16h00 à 20h00.

Vous pourrez faire votre don en appelant au 819-947-5271 ou en vous présentant au Local Optimistes du centre communautaire. Les bénévoles se feront un plaisir de les recueillir.

Pierrette East, resp.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2019, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Sophie Bouchard, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 19-12-204 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 222 « Règlement sur la gestion contractuelle »;
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 236 «Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020»;
7. Correspondance;
8. Présentation des comptes à payer;
9. Diverses résolutions:
 - Autorisation du paiement des factures de décembre au 31;
 - Adoption du budget révisé de l'OMH
 - Ajustement facture pour travaux sécurité civile;
 - TECQ 2014-2018 : Programmation de travaux;
 - Proposition d'entente – Palmarolle : Prêt de services inspecteur ;
 - Dénéigement Sud du pont P-00236 – Entente avec la municipalité de Clerval;
 - Présentation des comptes de taxes non payés;
 - Adhésion COMBEQ 2020;
 - Adoption du calendrier des séances ordinaires de 2020;
 - Rémunérations pour l'année 2020;
 - Nomination du représentant au Club nautique et paiement des frais annuels;
 - Adoption du budget 2020 de la Biblio La Reine;
 - Achat d'épipen;
10. Période de questions (de 19h30 à 20h);
11. Rapport de l'inspecteur municipal;
 - Chauffeur occasionnel;
12. Suivi des actions à faire:
13. Rapport des activités du maire et des conseillers;
14. Sujets divers:
 - Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2020;

- Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes;
 - Transport Coup de pouce;
 - Soumission chaises de la salle du conseil;
 - Travaux plancher de la station de pompage;
 - Demande pour utilisation de la 4^e avenue Ouest terrains à l'arrière de Marc Riopel et Keven St-Louis;
15. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
16. Clôture de la séance;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 19-12-205 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 19-12-206 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Sylvie Perreault qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement numéro 222 « Règlement sur la gestion contractuelle »

Un projet de règlement est remis à chaque conseiller.

6. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Normand Moore qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement numéro 236 « Règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2020 »

Un projet de règlement est remis à chaque conseiller.

7. CORRESPONDANCES

▪ 19-12-207 : DEMANDE D'APPUI, TRANSPORT RÉGIONNAL EN ABITIBI-OUEST

ATTENDU QU'une demande d'appui est faite à la municipalité de La Reine concernant une demande de soutien financier faite par Autobus Maheux lors d'une séance du conseil d'administration de la MRC en juin 2018;

CONSIDÉRANT qu'une pétition a circulée sur le territoire de la municipalité et a recueillie 45 noms. Soit 12% de la population en faveur de ladite demande;

CONSIDÉRANT que des alternatives ont été suggérées à Autobus Maheux dans ce dossier afin de limiter les pertes, sans considération de ces derniers.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la demande d'appui soit rejetée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-208 :** **CONTRIBUTION AU COMITÉ DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE DUPUY**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier reçue du Comité du Club de Patinage Artistique de Dupuy pour la saison 2019- 2020;

CONSIDÉRANT la participation de jeunes de La Reine inscrits à cette activité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'autoriser une contribution de 100,00\$ au Comité du Club de Patinage Artistique de Dupuy. Fonds réservés dans le poste 02-190-00-970-00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. **19-12-209 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour novembre 2019, au montant de 6 771.23 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en novembre 2019, au montant net de 10 424.27 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en novembre 2019, totalisant un montant de 10 242.28 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **19-12-210 :** **AUTORISATION DU PAIEMENT DES FACTURES DE DÉCEMBRE AU 31**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement de toutes factures reçues avant le 31 décembre en prévision de la fin de l'année financière qui se termine le 31 décembre prochain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-211 :** **ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH ET VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'approuver le budget révisé de l'OMH et de procéder au versement de la contribution demandée au montant de 6 781.00 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **19-12-212 :** **AJUSTEMENT DE FACTURE POUR TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU DOSSIER DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU QUE la municipalité a confié des travaux d'aménagement de salles de douches à taux horaire forfaitaire au centre communautaire pour satisfaire aux exigences du plan de sécurité civile adopté lors de la séance du conseil du 4 novembre 2019;

ATTENDU QUE le taux horaire forfaitaire initialement convenu doit être revu et ajusté à un taux horaire de 30 \$ après discussion;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard, et résolu à l'unanimité qu'un taux horaire forfaitaire de 30 \$ soit payé pour les susdits travaux.

Mme Noémi Soulard et M. Normand Moore se retirent des délibérations.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

- **19-12-213 :** **PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que :

la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la

contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement) ;

la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte les coûts réalisés vérifiées.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-214 :** **PRÊT DE SERVICES - INSPECTEUR**

ATTENDU QUE la municipalité de Palmarolle a adressé une demande à la municipalité de La Reine pour bénéficier des services de son responsable de l'application des règlements d'urbanisme en fonction d'un certain nombre d'heures et à des périodes prédéterminées dans l'année;

ATTENDU QUE le dit responsable n'a pas la disponibilité requise pour satisfaire aux besoins de la municipalité de Palmarolle;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Noémi soulard, et résolu à l'unanimité d'aviser la municipalité de Palmarolle que le responsable de l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité de La Reine ne pourra pas combler leurs besoins.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-215 :** **DÉNEIGEMENT AU SUD DU PONT P-00236 – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL**

CONSIDÉRANT la limitation des charges pour le pont P-00236 suite aux inspections de structures effectuées par le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que les équipements de la municipalité ne peuvent traverser ledit pont, et qu'une demande a été faite à la municipalité de Clerval pour l'entretien du 0,5 Km se trouvant au Sud.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente proposée par la municipalité de Clerval au montant de 2 000 \$ pour la saison 2019-2020, incluant les opérations de sablage et le sable requis.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-216 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES DE TAXES NON PAYÉS**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- D'approuver l'état des comptes de taxes non payées, tel que présenté;
- De faire parvenir un rappel par huissier aux propriétaires dont un solde est dû.
- Le conseil prendra position quant à l'envoi à la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la procédure de vente pour non-paiement de taxes, à la séance ordinaire du 3 février 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-217 :** **RENOUVELLEMENT 2020,**
COMBEQ - FRAIS D'ADHÉSION ANNUELLE

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion du fonctionnaire désigné pour l'année 2020 à la COMBEQ, au montant de 380.00\$, plus les taxes applicables. Ces frais seront répartis à parts égales entre les municipalités faisant partie de l'entente inter municipale, soit La Reine, Chazel, St-Lambert, Mancebourg, Val St-Gilles, Normétal et Clermont.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-218 :** **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES**
ORDINAIRES DE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité:

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h00:

13 janvier	3 février	2 mars	6 avril
4 mai	1 ^{er} juin	6 juillet	10 août
14 septembre	5 octobre	2 novembre	7 décembre

- Que les séances du conseil se tiennent à la salle du conseil située à l'étage du centre communautaire de La Reine au 1, 3^e avenue Ouest, La Reine (Québec).
- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-219 :** **RÉMUNÉRATION POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter les rémunérations pour l'année 2020, selon le document établissant les taux.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-220 :** **NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU CLUB
NAUTIQUE ET PAIEMENT DES FRAIS ANNUELS**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Raynald Doré, représentant de la Municipalité de La Reine au Club Nautique Lac Abitibi, pour la saison 2020 et d'autoriser le paiement des frais de 30,00\$ pour conférer au représentant désigné la qualité de membre en règle de l'organisme.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-221 :** **ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA BIBLIO DE LA
REINE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de Biblio La Reine pour l'année 2020, tel que présenté, au montant de 4 381.00 \$, incluant la contribution municipale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-222 :** **ACHAT D'ÉPIPEN**

ATTENU QUE les auto-injecteurs Épipen pour enfants et adultes seront périmés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à faire l'achat de ces auto-injecteurs Épipen.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune présence

11. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur est absent

▪ **19-12-223 :** **EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR OCCASIONNEL**

CONSIDÉRANT la candidature reçue suite à l'annonce parue dans le journal l'Entrain.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, de retenir la candidature de M. Gaétan Roy pour la saison 2019-2020 au montant de 20,00\$ de l'heure.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

13. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES
CONSEILLERS**

14. **SUJETS DIVERS**

▪ **19-12-224 :** **HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2019-2020**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé, pour la période des Fêtes 2019-2020, du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **19-12-225 :** **SOUSSION POUR CHAISES – SALLE DU CONSEIL**

ATTENDU QUE la municipalité désire remplacer les chaises des conseillers de la salle du conseil;

ATTENDU QUE la société Buro Concept Inc. a soumis une offre pour 9 chaises identiques au montant de 2 791.00 \$ avant taxes, et ce incluant les frais de livraison;

ATTENDU QUE la municipalité avait prévu dans le budget de l'exercice financier 2019 un montant de 3 000 \$ pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi soulard, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de la société Buro Concept Inc. et de procéder à l'achat des chaises à même le budget de l'année en cours tel que déjà convenu.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

15. **TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT**

16. 19-12-226 : **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h04.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2019, À 18H30,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Sophie Bouchard, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Sont absentes, les conseillères mesdames Stéphanie Perreault et Sylvie Perreault.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 19-12-227 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019;
3. Adoption du budget de la municipalité de La Reine pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020;
4. Adoption du règlement numéro 236 fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020;
5. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation;
6. Période de questions (entourant le budget);
7. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 19-12-228 : ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE POUR L'EXERCICE FINANCIER DÉBUTANT LE 1^{ER} JANVIER 2020 ET SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020.

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la municipalité, pour l'année financière 2020, comme suit:

REVENUS

TAXES

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

-	Taxe foncière générale	106 610\$
-	Taxe générale-SQ	12 127\$
-	Taxe générale-protection incendie	22 365\$

TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

- Eau	36 672\$
- Égout	2 870\$
- Ordures et matières recyclables	36 706\$

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES

- Compensation terres publiques	899\$
---------------------------------	-------

SERVICES RENDUS**SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX**

- Enlèvement neige (Corp. Chemins d'hiver)	3 749\$
- Services Fonctionnaire désigné	7 000\$
- Remb. Frais inscription formation (COMBEQ)	370\$
- Remb. Frais déplacements inspecteur	1 500\$
- Services eau potable/marais	2 000\$

AUTRES SERVICES RENDUS (LOCAL)

- Administration (photocopies, fax)	50\$
- Location stationnement bloc 6	435\$
- Voirie: Autre service déneigement	360\$
- Loisirs et culture (location salle)	1 000\$
- Loyer locaux organismes	720\$
- Journal communautaire	400\$
- Loyer (3A, 3 ^e avenue Ouest)	6 600\$
- Inscriptions gym.	500\$

IMPOSITION DE DROITS

- Licences et permis	250\$
- Droits de mutations immobilières	2 000\$
- Droits exploitants gravière	500\$
- Étude dérogations mineures	

INTÉRÊTS

- Intérêts sur arrérages de taxes	1500\$
-----------------------------------	--------

AUTRES REVENUS**TRANSFERTS**

- Péréquation	154 221\$
- Dotation spéciale de fonctionnement	3 312\$
- Entretien réseau routier	187 303\$
- Matières résiduelles	9 000\$
- Subvention PRIMEAU	21 098\$

TOTAL DES REVENUS**622 017\$**

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Conseil municipal	26 220\$
- Gestion financière et administrative	100 038\$
- Greffe	860\$
- Évaluation	14 483\$
- Autres	2 650\$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Police	12 127\$
- Protection contre les incendies	22 365\$
- Sécurité civile	370\$
- Sécurité - autre	1 000\$

TRANSPORT

RÉSEAU ROUTIER

- Voirie municipale	181 085\$
- Enlèvement de la neige	34 033\$
- Éclairage des rues	9 000\$
- Autres (gravière)	1 000\$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Approvisionnement et traitement eau potable	21 511\$
- Réseau de distribution eau potable	15 161\$
- Réseau d'égout	2 870\$
- <u>Matières résiduelles – Déchets domestiques</u>	
- Collecte et transport	18 389\$
- Élimination	12 155\$
- <u>Matières résiduelles - Matières recyclables</u>	
- Collecte, transport, centre de récupération, et tri et conditionnement	12 265\$
- Matériaux sec	1 751\$
- Plan de gestion matières résiduelles	538\$
- Cours d'eau et environnement	609\$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Logement social (HLM)	9 301\$
-------------------------	---------

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Aménagement, urbanisme et zonage	22 830\$
- Promotion et développement économique	5 961\$
- Rénovation urbaine	1 000\$

LOISIRS ET CULTURE

- Centre communautaire	25 635\$
- Parcs et terrains de jeux	8 856\$
- Bibliothèque	4 381\$

- Autre – Contribution org.	2 500\$
- Autres (réseau à large bande, inforoute)	1 166\$

FRAIS DE FINANCEMENT

- Intérêts sur emprunt	21 098\$
- Intérêts/emprunts temporaires	
- Frais annuels carte de crédit	60\$

AFFECTATIONS

- Financement des investissements en cours	28 750\$
--	----------

TOTAL DES DÉPENSES

622 017\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 19-12-229 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 224 «RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020»

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de La Reine désire déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2019 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à la majorité que le règlement suivant soit adopté; Mme Marielle Gauthier et M. Normand Moore se prononçant en défaveur de l'article 2.1, volet Sûreté du Québec nonobstant la résolution 19-06-111 adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 2019.

Article 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2. Taxes sur la valeur foncière

2.1 Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année financière 2019, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, comme suit:

Taxe foncière générale:	0.6708 \$ du 100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec	0.0763 \$ du 100\$ d'évaluation

Article 3. Tarification

3.1 Qu'un tarif soit imposé et prélevé pour l'année financière 2019, de tous les propriétaires de résidences, commerces et industries desservis par les services suivants:

Tarification pour le service d'aqueduc:

- 311.21 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation. Une unité de logement consistant en une pièce ou un groupe de pièces communicantes ayant une entrée distincte, servant ou destinée à servir de résidence ou de domicile à une ou plusieurs

personnes et où l'on peut généralement préparer et consommer des repas, vivre et dormir.

- 420.61 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 664.03 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

Tarification pour le service d'égout:

- 23.97 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- 34.09 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 59.13 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

3.2 Tarification pour le service de cueillette, de transport et de disposition des matières résiduelles et des matières recyclables, aux propriétaires de résidences, commerces et industries situés sur le territoire de la municipalité:

- 202.05 \$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- 269.94 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- 494.90 \$ pour les établissements utilisés à des fins industrielles.
- 116.16 \$ pour les résidences d'été.

3.3 Tarification pour le service incendie:

- 70.00 \$ par porte (Immeuble d'une valeur supérieur à 1500.00 \$)
- 30.00 \$ par terrain vague (d'une valeur supérieure à 2200.00 \$)
- Sommes manquantes: taux de taxation établi à 0,0402 \$ du 100\$ d'évaluation

3.4 Le tarif est payable par le propriétaire, que l'unité de logement, commerce ou industrie soit utilisé ou vacant.

Article 4. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ à la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2019.

Date de l'affichage de l'avis de la publication du règlement: 18 décembre 2019.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

5. 19-12-230 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune présence

7. 19-12-231 :

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les délibérations et les questions entourant le budget pour l'année 2020 ainsi que son adoption sont complétées.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 19h11.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Grâce à votre participation à ces repas, Le Club de L'Amitié du 3^e Âge de La Reine a été en mesure de remettre un don de \$1000 à la Fabrique de La Reine. MERCI!!!

Nous vous invitons donc à notre prochain souper le mercredi 5 février 2020 dès 17h30. Bonne occasion pour les parents pressés de profiter d'un délicieux repas fait maison pour la modique somme de 12\$/adulte, 6\$ pour 6 à 11 ans, gratuit 0-5 ans.

Toute la population est invitée, jeunes et moins jeunes à venir *piquer une petite jasette* avec vos concitoyens. Gens de l'extérieur, vous êtes les bienvenus. Comme dit le dicton "*Plus on est de fous, plus on rit!*"

POUR une bonne planification...

Il est très important que vous confirmiez votre présence auprès de Angèle au 947-6401 ou de Sylvie au 947-6491



Bienvenue à tous !



Bienvenue à la Fondue St-Valentin



*Samedi le 15 février 2020 à 18h00 au
Centre Communautaire.*

*Réservation obligatoire auprès
d'un membre optimiste.*

Coût 25.00\$/personne.

Soirée animée par Monique Coulombe, professeur de danse en ligne.

Bienvenue à tous.

Organisée par les membres du club optimiste de La Reine

Les profits serviront à nos jeunes!

Pour réservation : Pierrette East : 819-947-5441



Nos sympathies à notre Curé Rémy et à sa famille 🌸 Nous lui souhaitons réconfort durant son séjour de 3 semaines avec ses parents et amis 🌺



NTAHORWAMIYE Pierre

Bururi : Est décédé à l'hôpital de Bururi (Burundi), le 10 janvier 2020 à l'âge de 85 ans, Monsieur Pierre Ntahorwamiye, fils de feu Antoine Magwati et feu Angèle Barirura.

Monsieur Pierre laisse dans le deuil son épouse Véronique Sinabajije ; ses enfants : Sylvie, Mario-Joseph, Pontien, Sœur Primitive, Abbé Rémy, Zacharie et Séraphine.

La famille désire témoigner de sa reconnaissance aux équipes de Kira Hospital de Bujumbura et de l'hôpital de Bururi pour la proximité et les bons soins prodigués.

Les funérailles auront lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 10h30, en la Cathédrale Marie Reine de Bururi.

Feuillet Paroissial de La Reine



Semaines au 26 janvier au 1^{er} mars 2020

D. 26 jan. 11hrs.(048-16) Gertrude Dessureault - Quête des funérailles
D. 2 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
D. 9 fév. 11hrs. (001-20) Jean-Denis Jacob et Yolande Bégin par Bibiane Lachance
D. 16 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
D. 23 fév. (051-18) Daniel Charrois – Quête des funérailles



Quêtes du mois de décembre :

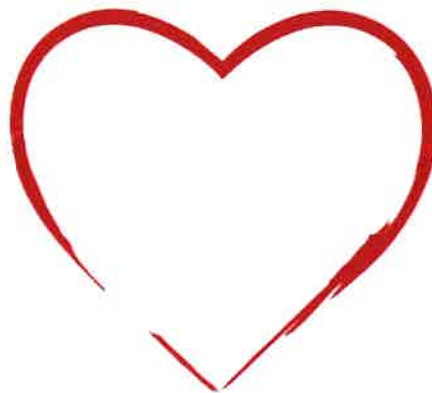
Quêtes : 1364.76\$ Prions: 48.00\$ Dîmes : 1870.00\$



Dons : 3720.00\$ Registre : 15.00\$ Organisation : 1675.00\$

Aimer...

C'est être capable d'accepter
l'autre tel qu'il est.
C'est reconnaître que l'autre
peut avoir raison.
C'est savoir pardonner.
C'est d'être capable d'ouvrir la bouche
pour ne dire que la vérité
C'est pouvoir retenir sa langue
afin de ne pas offenser autrui.
C'est pouvoir encaisser les coups
sans vouloir les rendre.
C'est accepter de lutter
sans écraser les autres.
C'est faire la paix et
assurer le bonheur autour de soi
C'est ouvrir les bras et
fermer les yeux.



BONNES SEMAINES!

.....



Fabrique St-Philippe de La Reine

Bonjour à tous,

Nous avons été nombreux à nous regrouper à notre église paroissiale lors de la messe de Noël et avons été unanimes à apprécier l'accueil chaleureux de notre prêtre célébrant Andres qui a semblé aussi heureux!

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à assurer que cette grande fête puisse encore être célébrée confortablement dans notre église et à vous tous qui avez participé au Super tirage qui nous a permis d'en épouser les coûts. Merci!

Merci aussi aux décoratrices, servants et lecteurs ainsi qu'à notre chorale!

Élection des marguilliers

Merci!

à Marco Lévesque pour un autre mandat de marguillier!

à Madame Guylaine Phaneuf qui a bien voulu accepter notre invitation à combler le poste vacant.

à Marc Riopel pour ses nombreuses années comme marguillier. Nous savons que nous pourrons toujours compter sur sa grande disponibilité dans le futur!

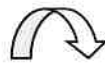
Un nouveau bénévolat...



Félicitations à Danielle

Audet et Marco Lévesque qui ont bien voulu accepter la responsabilité d'animation des Sessions de préparation au mariage de la zone pastorale!
10 couples de la région se préparent en vue de leur prochain mariage à l'été.

Bon succès dans votre mission!



Toujours en place....

Notre responsable des registres, de l'accueil aux familles lors d'un décès, de la vente des urnes funéraires :
Pierrette East

Notre Comité du Cimetière : Solange Perreault, *présidente*

Notre Coordinatrice de paroisse et son équipe : Jocelyne Gauthier

Notre trésorière : Chantal Godbout

Notre secrétaire : Marielle Gauthier

Notre équipe de Fabrique : Danielle Audet – Carole Faucher – Marielle Gauthier – Diane Sévigny – Guylaine Phaneuf - Marco Lévesque

ET tous les nombreux bénévoles à qui nous disons : « *MERCI !* »

Clémence Caron,
présidente d'assemblée de Fabrique de La Reine



Cercle des Fermières

Des liens d'accomplissement tissés serrés 2019-2020

Atelier:

Lundi le 27 Janvier,

Journée au local : Aide pour tricot d'un chandail à la broche

Heure : à venir

Bon anniversaire aux membres du mois de janvier

Annick Dostaler * Anne Drainville

Articles demandés : **Février**

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| - Culinaire : Dessert au chocolat | - Tissage : Travaux libres |
| - Tricot : Pantoufle | - Petite trouvaille : Je récupère |
| - Couture : Couvre-livre | - Atelier : Pantoufle Feutrées |

Prochaine Réunion 5 Février Viens Jaser avec nous à partir de 18h30

Marie-Hélène Riopel

Comité communication



Club Optimiste La Reine



Municipalité
de La Reine

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le Club Optimistes et la Municipalité de La Reine sont fiers de s'unir pour offrir aux parents dont les jeunes font de l'activité physique dans un organisme ou une association sportive reconnue, une contribution financière pour les encourager.

Donc, vous êtes résidents de La Reine et vous avez à vous déplacer à l'extérieur pour pratiquer votre sport, nous vous remettons un montant de 50\$ par enfant/par année, pour toute activité non offerte dans la municipalité

Les conditions et le formulaire sont disponibles sur le site de la municipalité : **lareine.ao.ca**

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour remettre votre demande à Pierrette East, 819-947-5441



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Février mois coup de cœur à la biblio

(Le 7 janvier 2020)

Février, mois de l'amour, de l'amitié et des coups de cœur. C'est dans cet esprit que les membres du comité BIBLIO vous invite, en février, à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Pour ce faire, repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur. De belles découvertes à faire !

Et, dans cette vague de partage et de plaisir, les abonnés sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.

Votre bibliothèque locale, affiliée au Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, vous offre une panoplie de services : prêt de livres, de revues, de livres numériques en français et en anglais pour les jeunes et les adultes, de revues numériques en 62 langues, de raquettes à neige, Internet Wi-Fi. Demandez votre NIP pour accéder aux services en lignes tels les réservations et les renouvellements de prêts, les demandes de livres non disponibles en bibliothèque, et plus encore.

Février, c'est donc un rendez-vous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.



À court de lecture... Pensez BIBLIO!

www.mabiblio.quebec

Les services en ligne de ma biblio

www.mabiblio.quebec

POUR EN SAVOIR PLUS SUR MA BIBLIOTHÈQUE

- Je vais sur le site www.mabiblio.quebec
 - Je clique sur **Bibliothèques du Réseau**.
 - Je clique sur le **nom de ma municipalité**.
 - Je clique sur **Services et animation** pour connaître tous les services de ma bibliothèque.
- OU
- Je clique sur **Contactez-nous** pour connaître les coordonnées (horaire, équipe, adresse, etc.) de ma bibliothèque.

NOUVEL ABONNÉ

- Je clique sur **M'abonner**.
- Je complète le formulaire en ligne, je choisis le **nom de ma municipalité** dans le menu déroulant des bibliothèques
- Je clique sur **M'inscrire**.
- Je prends en note mon **numéro temporaire d'abonné**. Mon abonnement est valide pour **15 jours**.
- Je peux, dès maintenant, emprunter des livres numériques, faire des demandes spéciales (PEB) ou des réservations de livres en ligne.
- Dans les 15 jours suivant mon abonnement en ligne, le Réseau BIBLIO me transmettra, par courriel, mon nouveau numéro d'utilisateur permanent et une carte d'abonné me sera expédiée par la poste.

SI JE SUIS DÉJÀ ABONNÉ, COMMENT J'OBTIENS UN MOT DE PASSE (NIP BIBLIO)

- Je le demande au personnel de ma bibliothèque.
- Je clique sur **Contactez-nous** pour connaître l'horaire complet de ma bibliothèque.

ACCÉDER À MON DOSSIER D'USAGER

- Je clique sur **Mon dossier**.
- J'inscris mon **numéro d'utilisateur** (les 14 chiffres apparaissant au dos de ma carte de bibliothèque) et mon **mot de passe** (NIP).
- Je clique sur **Ouvrir une session**.

MODIFIER MON MOT DE PASSE (NIP BIBLIO)

- Après la démarche [Pour accéder à mon dossier d'utilisateur](#), je clique sur l'onglet **Informations personnelles**.
- Je clique sur le bouton **Modifier le NIP**.
- Je complète les sections indiquées puis je clique sur le bouton **Mise à jour**. Un avis de modification s'affiche.

RENOUVELER MES PRÊTS

- Après la démarche [Pour accéder à mon dossier d'utilisateur](#), je clique sur l'onglet **Prêts**.
- Je sélectionne le ou les titres que je désire renouveler ou je coche **Sélectionner tout**.
- Je clique sur le bouton **Renouveler**.
- Je réponds **Oui** à la question « Renouveler les documents sélectionnés? »

RECHERCHER UN LIVRE PAPIER

- Dans la [barre de recherche](#) située dans la partie du haut, j'inscris le [terme de ma recherche](#) et je clique sur **Rechercher**.
- Je peux limiter mon résultat de recherche à l'aide des options à gauche.
- Pour plus de détails, je clique sur le **titre** ou la **couverture du livre** désiré.
- Je peux imprimer mon résultat de recherche, le texter, l'expédier par courriel, l'ajouter dans mes listes pour consultation ultérieure ou faire des réservations.

RÉSERVER UN LIVRE PAPIER

Une **RÉSERVATION** se fait sur un livre [localisé dans MA BIBLIOTHÈQUE](#).

- J'effectue la recherche et je clique sur **Réserver**.
- J'inscris mon **numéro d'utilisateur** (numéro de ma carte de bibliothèque) et mon **mot de passe** (NIP)
- Je clique sur **Ouvrir une session**.
- Je clique sur **Faire des réservations**.
- Lorsque ma bibliothèque ne possède pas le livre désiré, le site m'avise. Alors, je fais une demande spéciale, soit un PEB (Prêt entre bibliothèques).

SUSPENDRE UNE RÉSERVATION

- Après la démarche Pour accéder à mon dossier d'utilisateur, je clique sur l'onglet **Réervations**.
- Je coche le titre du document que je désire suspendre temporairement.
- Je clique sur le bouton **Suspendre des réservations**.
- Je coche les dates de suspension et clique sur le bouton **Suspendre**. Un avis de suspension s'affiche.

ANNULER LA SUSPENSION DES RÉSERVATIONS

- Après la démarche Pour accéder à mon dossier d'utilisateur, je clique sur l'onglet **Réervations**.
- Je coche le titre du document pour lequel je désire arrêter la suspension.
- Je clique sur le bouton **Annuler la suspension des réservations**.
- Je réponds **Oui** à la question « Voulez-vous annuler la suspension des réservations sélectionnées? »

ANNULER LES RÉSERVATIONS

- Après la démarche Pour accéder à mon dossier d'utilisateur, je clique sur l'onglet **Réervations**.
- Je coche le titre du document que je désire annuler.
- Je clique sur le bouton **Annuler les réservations**.
- Je réponds **Oui** à la question « Voulez-vous annuler les réservations sélectionnées? »

CRÉER ET SAUVEGARDER UNE LISTE TEMPORAIRE

- J'effectue la recherche et je **coche** les titres désirés OU la case au-dessus pour sélectionner tous les titres.
- Je clique sur **Sélectionner une action** et je clique sur **Ajouter à Mes listes**. Une liste temporaire est créée.
- Je clique à nouveau sur **Sélectionner une action** pour l'imprimer, la texter, l'expédier par courriel.
OU
- Pour la sauvegarder, j'**ouvre une session**.
- Je clique sur **Sélectionner une action** et je clique sur **Enregistrer la liste temporaire**.
- J'inscris le nom que je donne à ma liste et je clique sur **Enregistrer**.

FAIRE UNE DEMANDE SPÉCIALE (PEB= prêt entre bibliothèques)

Une **DEMANDE SPÉCIALE (PEB)** permet d'emprunter un livre papier provenant d'une autre bibliothèque.

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** et sur **Demandes spéciales (PEB)**, ce qui ouvre l'interface ZPortal.
 - Je clique sur **Début de session**.
 - J'inscris mon ID utilisateur (**numéro de ma carte de bibliothèque**) et mon **mot de passe (NIP)**
 - Je sélectionne **Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec** pour l'authentification.
 - Je clique sur **Début de session**.
 - Je fais la recherche en omettant les apostrophes et je clique deux fois sur **Demander**.
- Truc intéressant : La recherche avancée permet la recherche du **ISBN** (code-barres de l'éditeur)
- Si le volume est introuvable dans le réseau provincial, je clique sur **Demande PEB**, à gauche, dans ZPortal.
 - J'inscris les informations bibliographiques connues (titre, auteur, ...) du livre désiré et je clique sur **Demander**.
 - Dans le cas des volumes en série, je demande 1 ou 2 tomes à la fois pour éviter de recevoir les derniers tomes en premier.
- Ma bibliothèque me contactera lorsque le document sera arrivé.

EMPRUNTER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN FRANÇAIS

- Je peux emprunter 3 livres simultanément pour un délai de 3 semaines.
 - Je clique sur **Trouver livre ou revue** et je clique sur **Livres numériques en français**, ce qui ouvre la plateforme pretnumerique.ca.
- À noter que certains livres anglais s'y retrouvent également.
- La première fois, je clique sur **Aide** et je clique sur **Guides de démarrage**.
 - Je choisis l'option s'appliquant à mon appareil et je suis les instructions du guide pour configurer mon appareil.
 - Les autres fois, je sélectionne un titre disponible et je clique sur **Emprunter**.
 - Je clique sur **Connexion** et j'inscris mon **numéro d'utilisateur (numéro de ma carte de bibliothèque)** et mon **mot de passe (NIP)**
 - Je clique de nouveau sur **Connexion**.
 - Je clique sur **Emprunter**.
 - Je clique sur **Télécharger**. Le livre se télécharge dans un fichier nommé URLLink.acsm. Je peux également passer par un lien reçu dans mon courriel pour télécharger.
 - Je clique sur **Ouvrir...** Je peux maintenant débiter la lecture.

RÉSERVER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN FRANÇAIS

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** et je clique sur **Livres numériques en français**, ce qui ouvre la plateforme pretnumerique.ca. À noter que certains livres anglais s'y retrouvent également.
- Je clique sur **Connexion** et j'inscris mon **numéro d'utilisateur (numéro de ma carte de bibliothèque)** et mon **mot de passe (NIP)**
- Je clique de nouveau sur **Connexion**.
- Je sélectionne un titre qui sera disponible à une date ultérieure et je clique sur **Réserver**. Le site indique « Réservation réussie! » et la date approximative de sa disponibilité.
- Lorsque le livre devient disponible, un courriel m'avise. J'ai 24 heures pour le télécharger. Dépassé ce délai, le livre devient disponible pour tous.
- Un maximum de 3 réservations est accepté.

POUR RETOURNER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN FRANÇAIS

- Après 3 semaines, un emprunt arrive automatiquement à échéance.
- Pour le retourner avant l'échéance, je consulte la dernière section du **Guide de démarrage**, relative à mon appareil, dans **Aide**.

EMPRUNTER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN ANGLAIS

Je peux emprunter 3 livres simultanément pour un délai de 3 semaines.

Mon dossier d'abonné, à la bibliothèque, doit être en règle : aucun retard, frais ou amende.

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** et je clique sur **Livres numériques en anglais**, ce qui ouvre la plateforme OverDrive
 - La première fois, je clique l'une des 3 options pour installer Libby en bas de l'écran et je suis les instructions en choisissant **le catalogue du Réseau des Laurentides**.
 - Les autres fois, je clique sur **Se connecter**
 - Sélectionner votre bibliothèque dans la liste ci-dessous : je choisis **Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec**
 - LIBRARY CARD NUMER : j'inscris mon **numéro de carte de bibliothèque**
 - PASSWORD : j'inscris mon **mot de passe**
 - Je clique sur **SE CONNECTER**
 - Je sélectionne un titre disponible et je clique sur **Emprunter**
 - Je clique sur **EMPRUNTER**
 - Je clique sur **TÉLÉCHARGER** ou sur **Lire maintenant dans le navigateur** (Google Chrome, Safari, Edge ou Firefox)
 - Je clique sur **Ouvrir** et **autoriser** s'il y a lieu
- Pour me déconnecter, je clique sur **Mon compte** puis sur **Se déconnecter**

Application mobile: Libby, by overDrive. Se synchronise sur mes supports de lecture.

RÉSERVER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN ANGLAIS

Je peux réserver jusqu'à 10 titres

Mon dossier d'abonné, à la bibliothèque, doit être en règle : aucun retard, frais ou amende.

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** et je clique sur **Livres numériques en anglais**, ce qui ouvre la plateforme OverDrive
- Je clique sur **Se connecter**
- Sélectionner votre bibliothèque dans la liste ci-dessous : je choisis **Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec**
- LIBRARY CARD NUMER : j'inscris mon **numéro de carte de bibliothèque**
- PASSWORD : j'inscris mon **mot de passe**
- Je clique sur **SE CONNECTER**
- Je sélectionne le titre désiré et je clique sur **RÉSERVER**
- Je remplis le formulaire en inscrivant 2 fois mon adresse électronique puis que je clique sur **RÉSERVER**
- Un courriel sera envoyé à cette adresse dès que le titre sera libre.

Application mobile : Libby, by overDrive. Se synchronise sur tous mes supports de lecture.

POUR RETOURNER UN LIVRE NUMÉRIQUE EN ANGLAIS

- Après 3 semaines, un emprunt arrive automatiquement à échéance.
- Pour retourner un livre avant son échéance, je consulte l'**Aide**. J'inscris, dans la zone de recherche : **retour d'un livre avant échéance**, et j'effectue les fonctions suggérées selon mon type de support de lecture.

Application mobile : Libby, by overDrive. Se synchronise sur tous mes supports de lecture.

LIRE UNE REVUE NUMÉRIQUE

Plusieurs lecteurs peuvent lire en même temps la même revue.

Mon dossier d'abonné, à la bibliothèque, doit être en règle : aucun retard, frais ou amende.

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** puis sur **Revue**, ce qui ouvre la plateforme [BibliMags](#)
- Je clique sur **Créer un compte**
- Je complète le formulaire
- Ceci fait, je clique sur **Prochain**
- On demande alors de choisir notre bibliothèque : je choisis **Réseau BIBLIO (Abitibi-Témiscamingue)**
- J'inscris mon **numéro de carte de bibliothèque** et je clique sur **Enregistrer**
- Je suis en ligne dans le catalogue avec mon ordinateur
- Ensuite, pour les appareils mobiles (Téléphone et tablette)
- J'importe l'**application BibliMags** dans l'App Store ou Google Play selon mon équipement
- J'ouvre l'application BibliMags
- J'entre mon **adresse de courriel**
- J'entre mon **mot de passe**
- Je suis en ligne dans le catalogue.

RESSOURCE NUMÉRIQUE POUR LES JEUNES

Ces ressources se consultent sur le Web. Plusieurs lecteurs peuvent lire en même temps la même documentation. Très utile pour les enseignants.

- Je clique sur **Trouver livre ou revue** puis sur **World eBook**
- Quatre ressources disponibles à cet endroit : **Early Learning**, **Kids**, **eBooks** et **L'Encyclopédie Découverte**.

Early Learning (en anglais) : vidéos, jeux, histoires audio et coloriages interactifs

Kids (en anglais) : jeux, activités, biographies, zoologie, cartes et atlas, expériences scientifiques, dictionnaire, ...

eBook (en anglais) : documentaires anglais sur divers sujets

L'Encyclopédie Découverte (en français) : peuple, le monde, religion du monde, sports et loisirs, ...

POUR FERMER UNE SESSION

- Je clique sur **Fermer une session**.

Salade D'orzo et pois chiches

Ingrédients : 2 tasses de pâtes d'orzo cuites
1 conserve de pois chiches
¼ de tasse de canneberges sèches
¼ de tasse d'oignons rouge haché finement
½ tasse de carottes rappées

Vinaigrette : ½ tasse de yaourt nature
½ tasse de vrai mayonnaise
2 c. à soupe de gingembre frais rappé fin
2 c. à soupe de miel
2 c. à soupe de coriandre fraîche rappée
Le zeste et le jus d'un citron
Sel et poivre au goût

Bien mélanger la vinaigrette, ensuite l'ajouter au reste des ingrédients. Mélanger délicatement et placer au réfrigérateur pour un 2 heures avant le service. Excellent avec un poisson ou viande grillée. Bon appétit!

Sonia Royer



Soirée d'information famille d'accueil

Pour vivre la
belle aventure
d'être famille
d'accueil



Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec ses partenaires du secteur d'Abitibi-Ouest, vous invite à une soirée d'information portant sur le rôle et les responsabilités entourant le mandat de famille d'accueil.

Une confirmation
de votre présence
serait appréciée auprès
de la Maison des familles
d'Abitibi-Ouest au
819 333-2670.

...
Où : Maison des familles d'Abitibi-Ouest
Quand : le 12 février prochain à 18 h 30

...
Pour de plus amples informations, vous pouvez
communiquer avec madame Julie McGrath au
819 762-2848, poste 245.



MA FAMILLE, MA COMMUNAUTÉ

Bienvenue à tous!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec





Inscription

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

DU 3 au 21 février 2020

Ce service s'adresse aux parents et à leurs enfants de 4 ans au 30 septembre 2020.
Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous présenter au secrétariat de votre école entre
le 3 février et le 21 février 2020, avec le certificat de naissance de votre enfant.

Quels sont les avantages du programme Passe-Partout?

Passe-Partout mise sur des éléments différents. Une des cibles de ce programme, c'est de permettre à l'enfant d'approviser, à son rythme, le milieu scolaire et de développer le goût de l'école. En plus de la participation des enfants, nous appuyons le succès du programme sur l'implication des parents. L'intervention gravite autour de trois axes indissociables : l'enrichissement de la relation parent-enfant, la familiarisation de l'enfant avec l'école, le soutien apporté aux parents. C'est là que se distingue la mission de Passe-partout.



INFORMATIONS :
COMMUNIQUEZ AVEC LE
SECRÉTARIAT DE VOTRE ÉCOLE

ou

Luc Côté, Conseiller à l'éducation préscolaire
819 333-5411 poste 2238

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 11, NUMÉRO 1 JANVIER 2020

RÉCUPÉRER ? OUI ÇA VAUT LA PEINE !



En octobre dernier, deux étudiantes de l'Abitibi-Ouest ont pris la route, avec huit autres jeunes de la région, vers le centre de tri Tricentris de Gatineau qui accueille notamment le recyclage en provenance de la MRC d'Abitibi-Ouest. Leur mission : valider que **OUI, ça vaut la peine de récupérer!**

Suite à cette visite, nos représentantes, comme les autres jeunes du projet, ont rédigé un article qui a fait l'objet d'un cahier spécial du journal Le Citoyen. Voici quelques extraits de ce qu'elles ont écrit :

Angélika Racicot, étudiante en 5^e secondaire

« Recycler : plusieurs pensent que ce n'est pas la solution pour réduire la pollution. La vérité, c'est que la solution pour cet enjeu, c'est nous! Ce sont nos gestes qui changent la donne. »

« Il faut penser aux 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler. »

Virginie Lagrange, étudiante en 3^e secondaire

« Plusieurs personnes croient à tort que le geste de recycler est inutile en raison de rumeurs qui disent qu'une grosse partie du recyclage est non-utilisée. Ceci est totalement FAUX car 88 à 90 % des matières reçues au centre de tri Tricentris de Gatineau sont valorisées. »

« Pour vous simplifier encore plus la tâche, vous pouvez vous fier au fait que seuls les imprimés, les emballages et les contenants sont recyclables. »

Pour lire les articles complets et ceux des autres jeunes de la région, consultez :

<https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/archives-et-cahiers-speciaux/04-12-2019-mrc-temiscamingue>

UNE MINE D'INFORMATION

Voici les thèmes abordés par les jeunes de la région dans le cahier spécial :

La surconsommation, une menace grandissante

Zachary Marcoux, 4^e sec.

Le verre, mal aimé du bac bleu

Maxence Banville, 4^e sec.

Il était une fois

Farrel Djougo Djomatchoko, 5^e sec.

Ehen Apetëndagón! « Oui, ça vaut la peine » en langue anishnabe

Mya Papatie, 4^e sec.

Le destin d'une bouteille d'eau

Maude Dénomé, 3^e sec.

L'importance du recyclage

Daphné Charbonneau, 3^e sec.

La méthode des 3R, l'impact sur les centres de tri

Angélika Racicot, 5^e sec.

Les meilleurs gestes à poser pour recycler

Virginie Lagrange, 3^e sec.

Comment bien trier son bac bleu

Rosalie Gratton, 5^e sec.

Le trajet des matières recyclables

Anthony Métivier, 5^e sec.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Votre caisse vous informe...



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 000 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Date limite : le 2 mars 2020

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

Vous avez entre 25 et 34 ans et des besoins financiers qui s'intensifient ?

Cette période est normalement celle où les grands projets se concrétisent, d'où la multiplication des besoins financiers. Le **REER** peut alors constituer un précieux outil pour réaliser vos projets tels qu'acheter votre première maison ou retourner aux études.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller à la *Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest* car à bien y penser, vous avez bien des raisons de cotiser à votre **REER** cette année !

La date limite pour faire votre cotisation 2019 à votre REER est **le 2 mars 2020.**

REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie. Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2019 est **le 2 mars 2020.**



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Être membre Desjardins a ses avantages!
www.desjardins.com/avantages

Commanditaires



Municipalité
de La Reine



MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Février 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2 Célébration	3 Séance du conseil	4 	5 Repas communautaire	6	7	8
9 Messe	10	11 	12	13	14	15 Fondue St-Valentin Optimistes
16 Célébration	17	18 	19	20	21	22
23 Messes	24	25 	26	27	28	29